



ÉDUCATION, SANTÉ



Le Département s'engage à lutter contre la précarité menstruelle dans les collèges de Dordogne

Soucieux de la santé des collégiens, le Département vient de lancer un programme de lutte contre la précarité menstruelle. Le collège de Neuvic-sur-l'Isle est le premier des 8 établissements pilotes qui seront équipés de distributeurs de protections hygiéniques bio et recyclables gratuites. A l'issue d'un bilan en fin d'année, le dispositif devrait être déployé sur l'ensemble des collèges.

Publié le 18 novembre 2022

Un enjeu de santé publique

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. En France, elle concerne près de 2 millions de femmes pour lesquelles l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons financières, mais aussi parce que la représentation culturelle des menstruations est encore taboue.

Cette situation porte atteinte à la dignité des femmes et représente un frein d'insertion à de multiples égards. De même, le manque d'éducation et d'information sur la nécessité de renouveler régulièrement les protections ne favorise pas la prévention des risques graves pour la santé.

En milieu scolaire, l'absentéisme au motif de la précarité menstruelle touche plus de 130.000 jeunes filles par an en France.

Un projet construit avec les élèves des collèges

Soucieux d'offrir à toutes les jeunes filles des conditions convenables pour suivre leur scolarité, le Conseil départemental de la Dordogne, sous l'impulsion de Christian Teillac, vice-président en charge de l'Education, a souhaité mener un projet ambitieux visant à lutter contre la précarité menstruelle.

En 2021/2022, un groupe de travail a été initié, en collaboration avec les services de l'Inspection d'académie de la Dordogne et en lien avec les différentes parties prenantes concernées : professionnels d'établissements, infirmières scolaires, principaux, gestionnaires, élèves des collèges de Neuvic et de Beaumontais en Périgord.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/precarite-menstruelle-le-conseil-departemental-sengage-dans-les-colleges-de-dordogne-22333039?>

Ce groupe de travail avait pour objectif de dégager des pistes de réflexion sur la mise en œuvre des dispositifs les mieux adaptés en fonction des besoins constatés auprès des collégiennes via un questionnaire individuel et anonyme.

En parallèle, plusieurs fournisseurs ont été approchés pour trouver une offre répondant au plus près des besoins des jeunes filles. C'est l'entreprise bretonne « Marguerite et Compagnie » qui a été retenue. Elle a déjà équipé plus de 1000 lieux (entreprises, collèges, lycées...) et elle est présente dans 7 pays, depuis plus de 3 ans.

L'entreprise propose des protections biodégradables et de qualité, dont **le coût est estimé à 1 € par mois par collégienne**. L'entreprise a gagné récemment le concours Lépine pour le système hygiénique et inventif de recharge des protections.

8 établissements pilotes depuis la rentrée

Pour l'année scolaire 2022/2023, 8 établissements pilotes se sont portés volontaires pour être équipés de distributeurs et de consommables bio et recyclables : les collèges de Lanouaille, de Périgueux (Michel-de-Montaigne), de Coulounieix-Chamiers, de Mussidan, de Beaumontois-en-Périgord, de Neuvic, de Bergerac (Jacques Prévert) et d'Excideuil.

Dans les 8 établissements, ce sont les élèves et les référents du projet qui ont déterminé l'emplacement le plus adapté pour le distributeur. Des actions de sensibilisation sur cette thématique ont été engagées avec les élèves, les infirmières scolaires et les professeurs référents du projet, en amont de la mise en place des distributeurs. Un livret d'accompagnement édité par l'entreprise « Marguerite et Compagnie » a également été distribué au sein des 8 collèges, pour tous les élèves.

Le montant global annuel de l'opération s'élève **14.000€, pris en charge intégralement par le Département**.

Un bilan sera établi à l'issue de cette année d'expérimentation afin de promouvoir le déploiement du dispositif à l'ensemble des collèges du département à la rentrée 2023.

Une intervention dans les collèges

Vendredi 18 novembre, deux interventions de Clara Déplantes de l'entreprise « Marguerite et Compagnie » ont été programmées dans les collèges Henri Bretin de Neuvic (une classe de 5^e) et Jean Moulin de Coulounieix-Chamiers (groupe de travail de 30 élèves de la 6^e à la 3^e) pour les sensibiliser au distributeur de protections hygiéniques et à l'enjeu de leur présence dans les établissements.